

L'arsenic,
c'est fantastique!



L'ÉTAT FRANÇAIS VEUT POLLUER LA PLUS GRANDE NAPPE PHRÉATIQUE D'EUROPE !

7 millions de citoyens
pollués !

1997 : l'Etat autorise StocaMine à enfouir 320 000 tonnes de déchets chimiques ultimes à **600 m sous-terre**. « Chantier » pour 30 ans.

les experts certifiaient que :

- Le sous-sol est stable.
- Le sous-sol est et sera épargné par la circulation d'eau.
- La réversibilité sera assurée
- L'argent est bloqué pour assurer cette réversibilité.

Projet présenté comme un **pôle d'excellence environnemental** !

1999 : début de l'enfouissement malgré l'opposition des associations.

seulement 3 ans plus tard :

2002 : un incendie éclate dans la mine et dure plusieurs mois. Les actionnaires privés se retirent, l'État se retrouve seul.

2003 : Les galeries commencent à travailler. Les associations, les élu-es locaux et régionaux exigent un **déstockage TOTAL de TOUS** les déchets, comme le veut la loi. L'état ne fait rien, mais demande une « expertise ».

2013 : Le gouvernement décide la fermeture du site après retrait d'une partie des produits mercuriels. Une nouvelle « expertise » est demandée, résultats attendue en 2019.

2019 : l'État maintient son refus de retirer la totalité des déchets. Pour sauver les apparences l'état ordonne une « nouvelle étude ».

Résultats 2020 !

L'arsenic,
c'est fantastique!



L'ÉTAT FRANÇAIS VEUT POLLUER LA PLUS GRANDE NAPPE PHRÉATIQUE D'EUROPE !

7 millions de citoyens
pollués !

1997 : l'Etat autorise StocaMine à enfouir 320 000 tonnes de déchets chimiques ultimes à **600 m sous-terre**. « Chantier » pour 30 ans.

les experts certifiaient que :

- Le sous-sol est stable.
- Le sous-sol est et sera épargné par la circulation d'eau.
- La réversibilité sera assurée
- L'argent est bloqué pour assurer cette réversibilité.

Projet présenté comme un **pôle d'excellence environnemental** !

1999 : début de l'enfouissement malgré l'opposition des associations.

seulement 3 ans plus tard :

2002 : un incendie éclate dans la mine et dure plusieurs mois. Les actionnaires privés se retirent, l'État se retrouve seul.

2003 : Les galeries commencent à travailler. Les associations, les élu-es locaux et régionaux exigent un **déstockage TOTAL de TOUS** les déchets, comme le veut la loi. L'état ne fait rien, mais demande une « expertise ».

2013 : Le gouvernement décide la fermeture du site après retrait d'une partie des produits mercuriels. Une nouvelle « expertise » est demandée, résultats attendue en 2019.

2019 : l'État maintient son refus de retirer la totalité des déchets. Pour sauver les apparences l'état ordonne « une nouvelle étude ».

Résultats 2020 !